

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTÉE
(Art 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

1. **TYPE :** MISE A DISPOSITION D'UN PÉRIPHÉRIQUE MULTIFONCTION PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTE

2. **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :**

2.1. **Catégorie :** Établissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ)

2.2. **Activité principale du pouvoir adjudicateur :** Éducation / Formation continue

2.3. **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : LYCÉE POLYVALENT PIERRE-ÉMILE MARTIN agissant en tant qu'établissement support de GRETA CHER

Désignation à utiliser : GRETA CHER

Adresse physique : Boulevard du Maréchal Joffre – Bourges

Adresse postale : 1 avenue de Gionne - BP 2037

Code postal : 18000 Ville : Bourges cedex

Téléphone : 02 48 20 45 94

Télécopieur : 02 48 20 46 78

Courriel : greta-cher@ac-orleans-tours.fr

Adresse internet <http://www.greta-cher.fr/>

Pouvoir adjudicateur : M. Arnaud MONTILLON, Chef d'établissement support du GRETA du Cher

Assistant du pouvoir adjudicateur : M. Gilles TROCHAIN gestionnaire du GRETA du Cher

Téléphone : 02 48 48 13 90

3. **OBJET DU MARCHÉ – ET CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

3.1. **Objet du marché :** Mise à disposition pendant vingt trimestres d'un périphérique multifonction selon les clauses techniques décrites au point 3.2.1. par contrat de location financière interdépendant avec un contrat de prestation de services décrits au point 3.2.2..

Classification CPV objet principal : 30121100-4

3.2. Clauses techniques particulières :

3.2.1. Matériel

Le type, la capacité de production et les caractéristiques techniques des périphériques devront correspondre aux spécifications figurant sur le document annexe intitulé « CTP GRETA COPIEUR EFC BOURGES 2016» joint au présent appel à la concurrence.

Nonobstant le candidat devra préciser dans son offre la marque, le nom le type et les caractéristiques techniques de la machine proposée.

La documentation devra faire apparaître la consommation énergétique e chaque matériel

Le candidat devra fournir une attestation de conformité aux normes de sécurité par un organisme agréé.

Le candidat devra procéder à l'évacuation et à la restitution des anciens matériels à leurs propriétaires :

Marque - type	Affectation	Propriétaire
KYOCERA TASKALFA 500 CI	E.F.C. SIEGE Lycée Pierre-Emile MARTIN Avenue du Maréchal Joffre 18000 Bourges (1ier étage)	Bureautique Diffusion – Site d'activité « Orchidée » 18570 La Chapelle Saint Ursin

Le candidat devra procéder à la livraison, au montage, à l'assemblage au paramétrage des fonctions du matériel et procéder à un essai de fonctionnement effectif de toutes les fonctions du périphérique après installation.

Il veillera notamment à ce que les personnels puissent effectuer des impressions et recevoir les documents scannés depuis leurs postes.

Il effectuera une séance de formation sur le périphérique à destination des personnels susceptible de l'utiliser.

3.2.2. Services de maintenance

Les services de maintenance devront comprendre notamment :

La fourniture de l'encre et de tous les consommables nécessaires aux opérations de maintenance (à l'exception des agrafes et du papier).

Les pièces détachées, la main d'œuvre et les frais de déplacements d'un technicien pour assurer un entretien courant et régulier des périphériques.

Le remplacement éventuel du disque dur , la mise à jour et, le cas échéant la réinstallation du système de gestion du périphérique.

La garantie d'une intervention sous 24 heures en cas de panne avec, le cas échéant, la mise à disposition d'une machine de remplacement

Une gestion de l'équipement à distance permettant de diagnostiques les pannes et de gérer les approvisionnements.

4. REGLEMENT DE CONSULTATION

4.1. Division en lots : NON

4.2. Adresse de réception des offres :

Lycée Pierre-Émile MARTIN
Agence comptable – « MARCHÉ COPIEUR EFC BOURGES »
1, avenue de Gionne
18000 Bourges Cedex
Courriel à gilles.trochain@ac-orleans-tours.fr

4.3. Date limite de réception des candidatures : vendredi 26 Aout 2016 à 17 :00 Heures

4.4. Modalités d'envoi : Courriel à gilles.trochain@ac-orleans-tours.fr ou/et voie postale

A NOTER : La remise contre récépissé ne sera pas possible l'établissement étant fermé au public pendant les vacances scolaires.

4.5. Délai d'exécution :

Pour l'évacuation et à la restitution de l'ancien matériel le 19 septembre 2016
Pour l'installation et paramétrage du matériel : Entre le 19 septembre et le 23 septembre 2016
Pour la fin du paramétrage et la formation des personnels à partir du 23 septembre 2016.

Nombre de candidats : aucune restriction

5. CRITÈRES D'ATTRIBUTION - PAIEMENT

Réunion de la commission d'attribution : Lundi 29 août 2016

Communication de la décision d'attribution : Lundi 29 août 2016

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1. Nature et étendue spécifiques des prestations de maintenance : Pondération 15%
2. Caractéristiques techniques spécifiques du matériel proposé : Pondération 10%
3. Prix correspondant, pour chaque périphérique proposé, à l'addition suivante :

Coût total de la location HT + Cout total de la maintenance exprimé par la multiplication « prix unitaire HT de la page » par le nombre moyen de copies effectué par le matériel existant + « Autres charges » selon acte d'engagement (en %). Pondération 75 %

MATERIEL	Moyenne annuelle copies couleur	Moyenne annuelle copies N&B
E.F.C. SIEGE	35 000	35 000

Paiement : 30 jours à réception des factures de location ou de maintenance adressée à

GRETA CHER
1, avenue de Gionne
18000 Bourges Cedex

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 juillet 2016